



VOUVRY Un faon sorti du caniveau

Intervention particulière pour le CSI du Haut-Lac. Les pompiers ont sauvé Bambi, tombé dans un ruisseau. **PAGE 10**

CSI/HAUT-LAC

VALAIS

MONTHÉY | MARTIGNY | SION | SIERRE 5

jcz - jh

HORAIRES En première enfantine, faut-il aller en classe toute la journée? Les députés sont divisés.

Ecole à plein ou à mi-temps?

RAPPEL DES FAITS

Depuis le mois de mai, le Grand Conseil se penche sur la loi de l'enseignement primaire. Après avoir accepté d'entrer en matière en mai, les députés ont déposé 133 amendements pour modifier le projet initial. Un premier débat, intense, a eu lieu lors de la session de juin, mais d'importantes questions restent encore ouvertes.

Une deuxième commission, présidée par Raymond Borgeat, a rendu son rapport. Elle montre que les députés peinent à se mettre d'accord. L'organisation de l'école enfantine est le sujet qui divise le plus, mais d'autres thèmes ont fait débat, comme le degré à partir duquel les notes doivent être introduites. Un éclairage a aussi été donné sur le budget.

JEAN-YVES GABBUD

Les tout-petits doivent-ils aller à l'école toute la journée? Cette question divise les députés. La deuxième commission parlementaire qui s'est penchée sur la révision de la loi sur l'enseignement primaire a décidé, mais à 7 contre 6 seulement, que les élèves de l'actuelle première enfantine doivent aller à mi-temps à l'école jusqu'à Noël et ensuite y rester toute la journée. Les six députés minorisés penchent plutôt pour une présence à l'école à mi-temps toute l'année. La question sera donc tranchée par le Grand Conseil lors de la session de novembre qui débute mardi prochain.

Une question culturelle

«La problématique de l'école enfantine apparaît comme une question culturelle et régionaliste», indique la Commission dans son rapport.

Dans tout le Haut-Valais, les élèves de première enfantine vont en classe toute la journée. Tout le Bas-Valais, à l'exception d'Isérables, a opté pour une scolarisation à mi-temps. Le Valais central est divisé entre les deux systèmes, sans logique apparente, puisque tous les districts sont partagés. Ainsi, par exemple, dans le district de Conthey, Ardon, Vétroz et Conthey c'est l'école toute la journée pour les plus jeunes, mais pas à Chamossion et Nendaz.

Certaines communes laissent même le choix aux parents. C'est le cas à Sion. «Lorsque le choix est laissé aux parents, la très grande majorité des parents optent pour une scolarisation à plein-temps», constate la commission. On peut toutefois se demander ce qui pousse ces parents à opter pour cette option. Par choix? Peut-être. Mais il faut aussi tenir compte du fait qu'en ayant le choix, certains parents craignent que leur enfant prenne du retard

par rapport à ses petits camarades, s'il fréquente l'école deux fois moins longtemps qu'eux.

Harmonisation imposée

Jusqu'ici, cette différence d'approche ne posait aucun problème, puisque chaque commune est libre de pratiquer comme bon lui semble. Mais voilà: une majorité de la deuxième commission souhaite une harmonisation. Elle s'est prononcée dans ce sens à 8 contre 5. «L'harmonisation du système est souhaitée dès l'instant où il y a un programme d'études commun pour les deux premières années. L'harmonisation évite les disparités. Il existe actuellement 26 organisations différentes uniquement dans le Valais francophone», précise le rapport.

Bagarre politique en perspective

Si l'harmonisation est imposée, la bataille autour de l'actuelle école enfantine semble program-

mée, et risque de dépasser les trahés du Parlement.

Le chef du Département de la formation, Oskar Freysinger, a pu constater lorsqu'il a rendu visite à quelques classes lors de la dernière rentrée scolaire. Les enseignantes des classes enfantines du district de Martigny l'ont averti qu'elles contestent vigoureusement un éventuel changement de système.

Elles militent pour que les élèves de première enfantine ne restent en classe durant la demi-journée et ceci toute l'année. Elles expliquent que ce mode de faire leur permet de mieux s'occuper des deuxièmes années, qui se retrouvent en petit effectif durant l'après-midi. ○



UNE RÉFORME À 10,9 MILLIONS

Le conseiller d'Etat Oskar Freysinger a rassuré les députés: la loi sur l'enseignement primaire ne coûtera pas plus de 10,9 millions, à moins que le Parlement apporte des modifications au projet. La plus grosse part de ce montant, soit 7 millions, résulte d'une décision que le Grand Conseil a déjà acceptée en 2011. Il s'agit de la réduction du temps de présence en classe des enseignants primaires qui passe de 33 à 30 périodes de 45 minutes par semaine. L'augmentation des coûts sera prise en charge à raison de 70% par l'Etat et de 30% pour les communes. Le rapport de la commission parlementaire rappelle qu'une commune paie une contribution comprise entre 3200 et 3300 francs par élève. Cette facture devrait augmenter de 94 francs. ○

LES AUTRES POINTS QUI FONT DÉBAT... (décisions de la 2^e commission du Grand Conseil)

Hymne national: 8 oui - 2 non - 3 abstentions

Faut-il réglementer l'enseignement des hymnes valaisans et suisses dans les écoles primaires du canton? Une proposition dans ce sens a été émise lors des débats de la deuxième commission.

Elle demandait que le Département édicte des directives en la matière, comme il le fera en matière de religion et de santé. L'idée a été refusée. ○



Bon scolaire: 1 oui - 12 non

Lors de la première lecture de la loi sur l'enseignement primaire, l'UDC a proposé d'introduire un soutien financier aux parents plaçant leur enfant dans une école privée.

Cette proposition avait été balayée par 85 voix contre 21. La création d'un bon scolaire, qui permettrait aux parents d'obtenir l'équivalent de ce que coûte le primaire pour payer l'école privée, est revenue sur la table de la deuxième commission et a été refusée. ○



Notes à l'école: 8 voix pour la 3P - 5 voix pour la 1P

Aujourd'hui, les élèves sont notés dès la 2e primaire dans le Valais romand et dès la 3e primaire dans le Haut.

Comme la future école primaire sera découpée en cycles de 4 ans et en demi-cycles de 2 ans, la question se pose: faut-il introduire les notes à la fin du premier demi-cycle (1re primaire actuelle) ou à la fin du deuxième? La commission est divisée, mais penche pour la 3P. ○



Un titulaire à 50%: 12 oui - 1 non

Lors des débats de première lecture, le PDC du Centre a fait passer son idée d'avoir un titulaire présent au moins durant 60% du temps en classe. La deuxième commission est revenue en arrière sur ce point et propose que la présence minimale soit de plus de 50%.

Lors des travaux de la commission, Oskar Freysinger a indiqué que l'objectif des 60% «sera impossible à réaliser sur le terrain notamment pour les duos pédagogiques se partageant la classe». Les statistiques montrent que 94% des titulaires sont à plus de 50% et 79% à plus de 60%. ○



Un crucifix par classe: 2 oui, 8 non, 3 abstentions

La proposition de placer un crucifix dans toutes les salles de classe du canton n'a pas trouvé grâce aux yeux de la commission. Pas plus que l'ajout d'un article disant qu'une «tenue tête nue est de rigueur dans toutes les écoles valaisannes», qui a été refusé par 10 voix contre 1 et 2 abstentions.

Toutefois, la commission ne s'est pas prononcée sur le fond de ces questions, mais a simplement estimé qu'il fallait les traiter dans le cadre d'une autre loi, celle sur l'instruction publique. ○



PUBLICITÉ

Ufer Group

BMW Série 5 Berline & Touring
Des conditions très avantageuses sur nos modèles du stock

Sierre 027 455 14 93
Sion 027 327 30 70
Martigny 027 721 00 00

www.urfersa.ch
info@urfersa.ch